

Rapport Pilier 3
30.09.2024

Crédit Mutuel
ARKEA

Sommaire

1. Indicateurs prudentiels	1
1.1. Indicateurs clés	1
1.2. Exigences de fonds propres	2
2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	3
3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	4
4. Risque de liquidité - Ratio LCR	5
5. Annexes	9
5.1. Déclaration de la personne responsable	9
5.2. Liste des tableaux	9
5.3. Tableau de concordance Pilier 3	9

1. Indicateurs prudentiels

1.1. Indicateurs clés

Tableau 1 (EU KM1) : Indicateurs clés

En milliers d'euros	30.09.2024 ⁽²⁾	30.06.2024 ⁽¹⁾	31.03.2024 ⁽²⁾	31.12.2023 ⁽¹⁾	30.09.2023 ⁽³⁾
Fonds propres disponibles (montants)					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	8 461 220	8 635 922	8 498 202	8 400 021	8 302 954
Fonds propres de catégorie 1	8 461 220	8 635 922	8 498 202	8 400 021	8 302 954
Fonds propres totaux	10 401 151	10 623 011	10 028 605	9 966 336	9 892 518
Montants d'exposition pondérés					
Montant total d'exposition au risque	51 044 152	51 554 946	50 707 129	49 736 248	49 131 088
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	16,6%	16,8%	16,8%	16,9%	16,9%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	16,6%	16,8%	16,8%	16,9%	16,9%
Ratio de fonds propres totaux (%)	20,4%	20,6%	19,8%	20,0%	20,1%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,75%	2,75%
Dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	1,41%	1,41%	1,41%	1,55%	1,55%
Dont : à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,88%	1,88%	1,88%	2,06%	2,06%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,50%	10,50%	10,50%	10,75%	10,75%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
Coussin de fonds propres contractuel spécifique à l'établissement (%)	0,99%	0,99%	0,98%	0,50%	0,50%
Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	-	-	-	-	-
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
Exigence globale de coussin (%)	3,49%	3,49%	3,48%	3,00%	3,00%
Exigences globales de fonds propres (%)	13,99%	13,99%	13,98%	13,75%	13,75%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%) ⁽⁴⁾	8,70%	8,88%	8,88%	8,83%	8,84%
Ratio de levier					
Mesure de l'exposition totale	129 393 226	127 869 779	128 020 276	129 657 643	125 766 347
Ratio de levier (%)	6,5%	6,8%	6,6%	6,5%	6,6%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Ratio de couverture des besoins de liquidité ⁽⁵⁾					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	18 469 342	19 005 706	19 398 138	21 273 984	19 539 055
Sorties de trésorerie - Valeur pondérée totale	15 797 063	14 842 416	15 834 576	16 800 401	15 333 273
Entrées de trésorerie - Valeur pondérée totale	2 258 442	2 046 452	2 704 392	1 572 886	2 122 843
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	13 538 620	12 795 964	13 130 184	15 227 515	13 210 430
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	136%	149%	148%	140%	148%
Ratio de financement stable net					
Financement stable disponible total	94 789 863	93 496 583	91 231 691	90 619 229	86 833 862
Financement stable requis total	83 817 513	81 538 167	81 266 250	80 954 977	78 330 450
Ratio NSFR (%)	113%	115%	112%	112%	111%

(1) Avec intégration du résultat intermédiaire ou annuel net de dividendes

(2) Sans intégration du résultat intermédiaire

(3) Avec intégration du résultat intermédiaire du 30/06

(4) Avec prise en compte des éventuels déficits d'AT1

(5) Situation à date d'arrêt

1.2. Exigences de fonds propres

Les exigences de fonds propres affichées ci-dessous et dans les chapitres suivants sont les exigences minimales, correspondant à un niveau de 8% des risques pondérés.

Tableau 2 (EU OV1) : Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque

En milliers d'euros	Montant total d'exposition au risque (TREA)		Exigences totales de fonds propres
	30.09.2024	30.06.2024	30.09.2024
Risque de crédit (hors CCR)	47 140 957	47 651 988	3 771 277
Dont approche standard	7 978 132	9 263 021	638 251
Dont approche NI simple (F-IRB)	10 138 202	9 939 001	811 056
Dont approche par référencement	704 987	706 458	56 399
Dont actions selon la méthode de pondération simple	12 726 966	12 392 628	1 018 157
Dont approche NI avancée (A-IRB)	13 315 545	12 985 427	1 065 244
Risque de crédit de contrepartie - CCR	588 015	581 087	47 041
Dont approche standard	236 952	198 923	18 956
Dont méthode du modèle interne (IMM)	-	-	-
Dont expositions sur une CCP	5 554	6 377	444
Dont ajustement de l'évaluation de crédit — CVA	59 616	62 060	4 769
Dont autres CCR	285 893	313 727	22 871
Risque de règlement	52	115	4
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	21 765	11 685	1 741
Dont approche SEC-IRBA	-	-	-
Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	11 685	11 685	935
Dont approche SEC-SA	-	-	-
Dont 1 250 % / déduction	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	-	-	-
Dont approche standard	-	-	-
Dont approche fondée sur les modèles internes	-	-	-
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	3 293 363	3 310 070	263 469
Dont approche élémentaire	424 513	424 513	33 961
Dont approche standard	172 204	172 204	13 776
Dont approche par mesure avancée	2 696 646	2 713 353	215 732
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	-	3 632	-
Total	51 044 152	51 554 946	4 083 532

2. Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne

Dispositif de notation et paramètres

Les algorithmes de notation ainsi que les modèles experts ont été développés afin d'améliorer l'évaluation des risques de crédit au sein du Crédit Mutuel et de répondre aux exigences réglementaires relatives aux approches de notation interne.

Le système de notation des contreparties est commun au Crédit Mutuel.

Les paramètres utilisés pour le calcul des risques pondérés (ci-après "RWA") sont nationaux et s'appliquent à toutes les entités du Crédit Mutuel.

Informations quantitatives complémentaires

Tableau 3 (EU CR8) : État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI

Au 30.09.2024	Montant d'exposition pondéré
En milliers d'euros	
Montant d'exposition pondéré au 30.06.2024	21 799 560
Taille de l'actif (+/-)	284 349
Qualité de l'actif (+/-)	190 032
Mises à jour des modèles (+/-)	-
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	-
Variations des taux de change (+/-)	-
Autres (+/-)	-
Montant d'exposition pondéré au 30.09.2024	22 273 941

3. Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque porté par :

- les instruments dérivés du portefeuille bancaire (banking book) et du portefeuille de négociation (trading book) ;
- les opérations de pension du portefeuille bancaire.

Les encours concernés sont intégrés aux tableaux de bord sur les risques de crédit (au même titre que les encours de bilan et de hors bilan). La somme des expositions et des risques sur l'ensemble des encours (bilan, hors bilan, dérivés et pensions) donne une vision globale des risques de crédit. Pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, le risque de crédit de contrepartie est une faible composante du risque de crédit global.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa n'applique pas l'approche IMM pour le risque de crédit de contrepartie. En conséquence, le tableau suivant n'est pas affiché dans le rapport Pilier 3 du Groupe :

- EU CCR7 : États des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM.

4. Risque de liquidité - Ratio LCR

Le risque de liquidité est le risque pour l'entreprise assujettie de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de sa situation ou de la situation du marché dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il naît d'un décalage de maturité entre les emplois et les ressources.

Il peut se traduire par une charge complémentaire en cas de hausse des spreads de liquidité ; dans sa forme la plus extrême, il pourrait se traduire par une incapacité de l'établissement à honorer ses engagements.

Le Groupe est historiquement vigilant et prudent face à ce risque.

Plusieurs ratios de liquidité sont particulièrement suivis, dont notamment le LCR qui est un ratio de liquidité prévu par les textes CRD 4 et CRR. Il mesure le rapport entre les actifs liquides et les sorties nettes de trésorerie à trente jours dans le cadre d'un scénario de stress. Le niveau minimum requis est de 100 % depuis 2018.

Informations en matière de ratio de liquidité à court terme

Dans le cadre du Règlement CRR, la Direction des comptabilités du groupe Crédit Mutuel Arkéa produit et transmet mensuellement à la BCE le reporting sur le ratio de liquidité à court terme (ci-après "LCR" - Liquidity Coverage Ratio).

Le ratio LCR a pour objectif de s'assurer de la résilience à court terme des banques face à une situation de fort stress en liquidité. Il vérifie que le niveau des actifs hautement liquides permet de couvrir les flux nets de trésorerie à 30 jours, avec des hypothèses de stress visant notamment une fuite des dépôts et un tirage des accords en hors-bilan.

Explications concernant les principaux facteurs à l'origine des résultats du calcul du LCR, ses variations dans le temps ainsi que l'évolution dans le temps de la contribution des données d'entrée au calcul du LCR

Le niveau minimum requis du ratio LCR est fixé à 100% en 2024. Le Groupe a respecté l'exigence réglementaire sur le troisième trimestre 2024 avec des marges de manœuvre significatives. Le LCR moyen annuel d'octobre 2023 à septembre 2024 s'établit à 142.31%. A fin septembre 2024, le ratio LCR consolidé du Groupe s'établit à 136.42%, soit une baisse de 12.11 points par rapport à fin juin 2024.

Les actifs liquides du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 18 469 M€ et sont principalement constitués de dépôts en banques centrales et d'obligations garanties de niveau 1. Ceux-ci représentent 68% des actifs liquides à fin septembre 2024.

Le montant des sorties de trésorerie à trente jours est de 15 797 M€ dont la majeure partie correspond aux dépôts. L'évolution par rapport à fin juin 2024 est une hausse de 955 M€.

Le montant des entrées de trésorerie à trente jours est de 2 258 M€ dont la majeure partie correspond aux emprunts auprès de la clientèle et aux titres de dettes arrivant à échéance. L'évolution par rapport à fin juin 2024 est une hausse de 212 M€.

Tableau 4 (EU LIQ1) : Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)

En milliers d'euros	Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
Trimestre se terminant le :	30/9/2024	30/6/2024	31/3/2024	31/12/2023	30/9/2024	30/6/2024	31/3/2024	31/12/2023
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes : 12								
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)								
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					19 478 765	19 766 644	20 228 937	21 267 316
SORTIES DE TRÉSORERIE								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	44 639 597	43 673 991	42 872 891	42 168 233	2 871 672	2 818 294	2 780 098	2 758 402
<i>Dépôts stables</i>	31 521 758	30 921 911	30 362 022	29 887 059	1 576 088	1 546 096	1 518 101	1 494 353
<i>Dépôts moins stables</i>	11 462 062	11 312 808	11 278 958	11 276 102	1 283 656	1 263 923	1 257 355	1 254 317
Financements de gros non garantis	20 614 245	20 978 259	21 613 312	21 832 242	10 655 933	10 600 446	10 767 575	10 786 858
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	1 298 951	1 711 230	2 037 370	2 201 006	112 845	156 301	194 784	221 294
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	18 758 785	18 682 200	18 874 243	18 965 439	9 986 579	9 859 315	9 871 091	9 899 766
<i>Créances non garanties</i>	556 510	584 830	701 699	665 797	556 510	584 830	701 699	665 797
Financements de gros garantis					100 408	99 766	102 828	108 117
Exigences complémentaires	12 171 828	12 019 497	11 967 957	11 956 783	2 155 070	2 132 521	2 119 047	2 094 749
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	649 132	568 177	484 343	402 626	649 132	568 177	484 343	402 626
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	11 522 697	11 451 320	11 483 614	11 554 157	1 505 938	1 564 345	1 634 704	1 692 123
Autres obligations de financement contractuelles	171 206	302 595	410 488	592 016	171 206	302 595	410 488	592 016
Autres obligations de financement éventuel	443 965	489 731	529 647	595 748	51 052	59 143	64 390	70 103
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					16 005 341	16 012 764	16 244 426	16 410 245
ENTRÉES DE TRÉSORERIE								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	343 634	340 284	403 761	420 134	112 790	137 028	159 128	140 291
Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	1 767 905	1 725 330	1 650 042	1 657 141	1 152 717	1 120 766	1 063 281	1 075 746
Autres entrées de trésorerie	1 040 892	1 024 209	1 088 956	1 008 826	1 040 892	1 024 209	1 088 956	1 008 826
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					0	0	0	0
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					0	0	0	0
TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	3 152 431	3 089 822	3 142 760	3 086 101	2 306 398	2 282 002	2 311 365	2 224 863
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	87 500	87 500	170 833	83 333	87 500	87 500	170 833	83 333
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %</i>	3 064 931	3 002 322	2 971 926	3 002 768	2 218 898	2 194 502	2 140 532	2 141 529
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					19 478 765	19 766 644	20 228 937	21 267 316
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					13 700 296	13 730 762	13 933 061	14 185 383
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					142%	144%	145%	150%

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa calcule le LCR conformément au Règlement d'exécution (UE) 2021/637.

Concentration des sources de financement et de liquidité

Crédit Mutuel Arkéa veille à la diversification de ses sources de financement et de liquidité. Il a ainsi défini des normes internes sur :

- le coefficient d'engagement, afin de vérifier l'équilibrage de l'activité commerciale et la dépendance au refinancement de marché ;
- le niveau de dispersion des refinancements interbancaires, afin de s'assurer de maîtriser sa dépendance à certaines contreparties ;
- les volumes de refinancement par maturité, afin de veiller à ne pas concentrer les échéances des lignes de refinancement.

Parallèlement, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a développé une politique de diversification de ses canaux de refinancement et dispose de plusieurs types de supports d'émission, notamment à moyen long terme avec des programmes d'émissions non sécurisées et sécurisées.

La définition du programme de refinancement tient compte de ces limites et des différents supports d'émission possibles. Lors de la préparation et la réalisation des émissions sur les marchés, une attention est également portée sur la diversification des investisseurs, tant par type d'investisseur (gestionnaires de portefeuilles, banques, etc.) que par zone géographique (France, Allemagne, pays scandinaves, etc.).

Description de la composition du coussin de liquidité de l'établissement

Les réserves de liquidité disponibles constituent un coussin en cas de crise de liquidité.

Elles sont constituées de la trésorerie disponible immédiatement (nette des réserves obligatoires) ou à brève échéance (inférieure à 6 mois) et des actifs éligibles au refinancement Banque Centrale disponibles immédiatement ou sous 3 semaines (valorisés avec la décote prévue par la Banque Centrale). Le niveau des réserves de liquidité est établi mensuellement par le département Trésorerie, Refinancement, Change, et peut si nécessaire être actualisé sur une base quotidienne.

Les réserves de liquidité sont présentées mensuellement au Comité ALM opérationnel Groupe par ordre de liquidité des actifs, avec une évolution comparés sur les mois passés, et trimestriellement au Comité de gestion du capital et du bilan et au Conseil d'administration dans le cadre du suivi des limites.

Au 30 septembre 2024, les réserves de liquidité s'élèvent à 32,4 Md€, en baisse de 0,2 Md€ depuis le 30 juin 2024.

Réserves de liquidité

<i>En milliards d'euros</i>	30 septembre 2024	30 juin 2024
Dépôts en banque centrale	5.9	8.5
Titres LCR éligible au pool 3G <i>(après décote)</i>	12.5	10.6
Autres actifs éligibles au pool 3G <i>(après décote)</i>	14.0	13.5
Total	32.4	32.6

Crédit Mutuel Arkéa veille à conserver des réserves de liquidité supérieures à près de 2 fois le montant des sorties nettes de liquidité du ratio LCR. Ce coussin de liquidité permet de

faire face à des situations de crise extrême à tout moment et découle de la volonté de gestion prudente du risque de liquidité du Groupe. Au 30 septembre 2024, les réserves de liquidité représentent 39% des encours de dépôts bruts de Crédit Mutuel Arkéa.

Expositions sur instruments dérivés et éventuels appels de garantie

Les dérivés sont principalement utilisés par le groupe Crédit Mutuel Arkéa dans le cadre de la gestion du risque de taux. Ils font l'objet d'appels de marge qui sont généralement standardisés et respectent les exigences de la réglementation EMIR (European market infrastructure regulation).

Au 30 septembre 2024, la position nette des appels de garantie n'est pas significative et impacte à la marge la gestion de la trésorerie et des titres liquides.

Le calcul du ratio LCR intègre en complément une sortie de trésorerie supplémentaire correspondant aux besoins de sûretés additionnels qui résulteraient d'un scénario de marché défavorable ; le montant est évalué à près de 718 M€ au 30 septembre 2024, ce qui n'est pas significatif au regard du montant des actifs liquides.

Asymétrie des monnaies dans le ratio LCR

Le LCR est uniquement calculé en euros, les positions en devises étant marginales (les positions en devises sont contre-valorisées en euro car inférieures au seuil de 5% de représentativité sur le total du bilan bancaire consolidé). Cela s'explique par le modèle d'affaires et l'implantation géographique du Groupe.

5. Annexes

5.1. Déclaration de la personne responsable

Personne responsable des informations contenues dans le présent document :

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

Déclaration de la personne responsable :

J'atteste que les informations contenues dans le présent Rapport Pilier 3 en date du 30 septembre 2024 présentant des informations publiées au titre de la huitième partie du Règlement n°575/2013 "CRR", tel que modifié notamment par le Règlement n°2019/876 "CRR2", sont, à ma connaissance, établies conformément aux politiques formelles et aux procédures, systèmes et contrôles internes élaborés dans ce cadre.

Fait au Relecq Kerhuon, le 15 novembre 2024.

Anne Le Goff, directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa

5.2. Liste des tableaux

Numéro de tableau	Code réglementaire	Titre	Numéro page rapport
Indicateurs prudentiels			
Tableau 1	EU KM1	Indicateurs clés	1
Tableau 2	EU OV1	Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque	2
Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne			
Tableau 3	EU CR8	Etat des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI	3
Risque de liquidité - Ratio LCR			
Tableau 4	EU LIQ1	Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	6

5.3. Tableau de concordance Pilier 3

Article	Thème	Référence Rapport Pilier 3	Page
438	Exigences de fonds propres et montants d'exposition pondérés	Indicateurs prudentiels - Exigences de fonds propres	2
439	Exposition au risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie - Variation des RWA en approche interne	4
447	Indicateurs clés	Indicateurs prudentiels - Indicateurs clés	1
451 bis	Exigences de liquidité	Risque de liquidité - Ratio LCR	5 - 8
452	Utilisation de l'approche NI pour le risque de crédit	Risque de crédit - Variation des RWA en approche interne	3